

3. *Acanthodactylus Savignyi*, D. et B. ex Aud.

Lacerta Savignyi, Audouin, *Descript. de l'Égypte, Rept.* (Supplém.), t. I, p. 472, pl. I, f. 8, (1828). — Milne-Edwards, *Ann. Sc. Nat.* t. 46, p. 73 et 85 pl. 6, f. 4 (1829). — *Acanthodactylus Savignyi*, Duméril et Bibron, *Erpét. Gén.*, t. V, p. 273 (1839). — Guichenot, *Explor. Scient. de l'Alg., Rept. et Poiss.* p. 44 (1850). — J. E. Gray, *Cat. of Liz.* p. 37 (1845). — Strauch, *Mém. Acad. Sc. St-Petersb.* VII^e série, t. IV, n^o 7, p. 36 (1862). — *Psammoplanis Savignyi*, Fitzinger *Syst. Rept. fasc. I*, p. 20 (1843).

Var. *Schreiberii*, nobis.

Acanthodactylus velox, Bonaparte, *Faune Ital.*, pl. — f. 3 (1832). — *Acanthodactylus Savignyi*, Schreiber, *Herp. Eur.* p. 387 (1875).

Caractères : Écailles dorsales petites, distinctement renflées ou carénées sur la région postérieure du tronc. Deux plaques palpébrales bordées en avant et en arrière tantôt par des granules (*forme type*), tantôt par une plaque (*var. Schreiberii*). Bord antérieur de l'oreille denticulé faiblement. Huit ou dix rangées longitudinales de plaques ventrales. La plaque avoisinant la fente anale plus grande que les autres. Dentelures digitales peu développées.

Description : Cette espèce est très-voisine de la précédente avec laquelle on la confondrait facilement. Elle s'en distingue : 1^o par la grandeur des plaques ventrales et le nombre moindre de rangées longitudinales (12-14 chez le *scutellatus*, 8-10 chez le *Savignyi*); ces rangées sont en outre disposées obliquement chez le *scutellatus* et parfaitement droites chez le *Savignyi*. Ces plaques ont de plus une forme différente, étant plus larges que longues chez ce dernier, aussi larges que longues ou même plus longues que larges chez le premier; 2^o par la grandeur plus considérable de la plaque médiane qui touche à la fente anale; 3^o par la forme du museau qui est bien moins pointu; 4^o par le peu d'accentuation de la dentelure du bord antérieur de l'oreille; 5^o par le peu de développement de la dentelure latérale des doigts. Nous ajouterons que la frontale est moins rétrécie en arrière, le bord postérieur des pariétales oblique et non rectiligne, les écailles de la queue moins étroites, enfin que les membres semblent plus robustes.

La tête est allongée, médiocrement acuminée, deux fois plus longue que large, comprise près de trois fois dans la longueur du tronc; le museau, mousse, arrondi, dépasse peu la lèvre inférieure.

Le membre antérieur, porté en avant, atteint le bout du museau; le membre postérieur arrive à l'épaule. La queue est environ une fois plus longue que le reste du corps.

Les plaques naso-rostrale et naso-frénale ne sont pas distinctement bombées. Il y a tantôt quatre palpébrales, tantôt deux seulement, la première et la dernière étant remplacées par des granules; ces plaques sont bordées à l'extérieur par des granules. Les autres plaques sus-céphaliques ressemblent à celles de l'espèce précédente, si ce n'est que l'internasale est plus grande et forme en arrière un angle aussi aigu qu'en avant, que les fronto-nasales sont conséquemment moins longues, que la frontale est moins étroite en arrière, enfin que les pariétales sont tronquées obliquement en arrière. La carène des plaques internasale, préfrontales et frontale est moins accentuée.

Cinq plaques sus-labiales, la quatrième deux fois plus large que haute. La sous-oculaire descend en angle très-ouvert entre les quatrième et cinquième labiales, et atteint presque le bord de la lèvre. Six labiales inférieures et cinq gulaires.

Ses tempes sont revêtues de granules un peu plus grands que chez les espèces précédentes. Le bord antérieur du tympan est à peine denticulé.

Les écailles dorsales sont granuleuses sur la nuque et sur la région antérieure du tronc, rhomboïdales et renflées en dos-d'âne sur la région postérieure. Les écailles caudales sont assez grandes, verticillées, carénées en dessus. A peu de distance de la base de la queue, un verticille se compose de 18 à 20 écailles.

Le collier gulaire est formé de 11 à 13 squames, un peu anguleux et à peine fixé au milieu de la poitrine.

Les plaques ventrales sont grandes, plus larges que longues; chez les échantillons que nous avons examinés, il n'y a pas plus de huit ou dix rangées longitudinales (1).

Il y a quatre plaques préanales médianes, entourées d'autres plus petites; celle qui touche à la fente anale est près de deux fois plus large que longue.

(1) Les rangées longitudinales de plaques ventrales sont toujours en nombre pair chez les espèces de ce genre comme chez tous les autres Lacertides. Il est étonnant que Gray (*Catalogue of Lizards*) indique des nombres impairs pour cette espèce, ainsi que pour la suivante (11 ou 13 pour le *Savignyi*, 9 pour le *lineo-maculatus*).

25 pores sous chaque cuisse.

Dentelures digitales peu développées.

Dimensions :

Longueur de la tête.	0 ^m 018
— du bout du museau à l'anus.	0 ^m 074
— du membre antérieur.	0 ^m 027
— — postérieur.	0 ^m 044
— de la queue (1).	0 ^m 100
— totale.	0 ^m 174

Coloration : Cette espèce varie beaucoup sous le rapport de la coloration. Les faces supérieures sont d'un gris brunâtre ou bleuâtre. Les jeunes ont le dos parcouru par six bandes blanches, dont les deux externes se continuent sur la queue; l'intervalle entre ces bandes est semé de gouttelettes blanches. Ces bandes et ces gouttelettes deviennent bien moins distinctes avec l'âge et peuvent même être remplacées par des séries longitudinales de taches noires, parfois confluentes. Les membres sont toujours tachetés de grosses gouttelettes blanches. D'après Schreiber, il peut arriver que toutes ces taches disparaissent complètement et que les faces supérieures soient uniformes. Chez d'autres individus les taches noires deviennent très-grandes, confluentes, et couvrent presque entièrement le dos; tel est l'individu figuré par Savigny. Les faces inférieures sont blanches et sans taches.

Habitat : L'*Acanthodactylus Savignyi* a été rencontré en Egypte en Algérie et en Crimée. Il est probable qu'il habite aussi la côte méditerranéenne de l'Asie.

Observations : La description et la figure de l'ouvrage sur l'Egypte, de Savigny, s'accordent bien avec les individus que nous avons sous les yeux, si ce n'est que les deux plaques que nous voyons en avant et en arrière du disque palpébral sont remplacées par des granules; de plus, il y a deux petites plaques enclavées entre les frontales, ainsi que division de l'internasale, anomalies qui se présentent très-fréquemment chez l'*A. lineo-maculatus*.

Il n'en est pas de même si nous les comparons à la description donnée par Duméril et Bibron; nous croyons devoir attribuer ces différences à ce que ces auteurs ont voulu réunir à la présente espèce les *Lacerta Dumerilii*, *deserti* et *Olivieri*. La première de ces espèces nous semble devoir être rapportée plutôt au *scutellatus* (petitesse et

(1) Nous donnons les dimensions d'après un individu chez lequel la queue a été reproduite.

nombre des plaques ventrales, petitesse des squames préanales médianes, grand développement des dentelures latérales des doigts, etc.). La seconde pourrait bien être le *Savignyi*, mais le collier, figuré par Milne-Edwards, ne ressemble nullement à ce que nous voyons chez cette espèce. Enfin, le *Lacerta Olivieri* d'Audouin n'est certainement pas le *Savignyi*. L'animal représenté, pl. 1, fig. 11, du Supplément de l'ouvrage sur l'Égypte, nous semble appartenir au *scutellatus*; il n'est sûrement pas identique aux deux individus de la pl. 11, fig. 1 et 2, quoique Audouin les ait réunis tous trois sous le nom de *L. Olivieri*. Nous croyons que les deux individus de la pl. 11 ne sont même pas des Acanthodactyles et qu'ils doivent être rapportés à l'*Eremias guttulatus*, Licht.

Le Dr Schreiber a donné une description détaillée de l'*A. Savignyi*; c'est la variété à quatre palpébrales qu'il a seule vue. Nous ne comprenons pas comment ce savant a pu compter jusqu'à 14 rangées longitudinales de plaques ventrales, car, sur les quatre individus que le Musée de Bruxelles a obtenus de celui de Vienne, nous ne parvenons pas à en admettre douze. La figure du pli collaire qui se trouve page 327 de l'*Herpetologia Europæa* ne ressemble nullement à ce que nous voyons chez les individus dont nous venons de parler. Il est plus que probable qu'elle n'a pas été exécutée d'après nature, et elle nous semble même être une copie de la figure donnée par Milne-Edwards pour le *L. deserti*.

4. *Acanthodactylus lineo-maculatus*, D. et B.

Acanthodactylus lineo-maculatus, Duméril et Bibron *Erp. Gén.* t. V, p. 276 (1839). — J. E. Gray *Cat. of Liz.* p. 37 (1845). — Strauch, *Mém. Acad. Sc. St-Petersb.* VII^e sér. t. IV, n^o 7, p. 37 (1862). — Böttger, *Senckenb. Naturf. Gesellschaft.* p. 9 (1874). — Schreiber, *Herp. Eur.* p. 385 (1875). — *Chorodromus lineo-maculatus*, Fitzinger, *Syst. Rept. fasc.* I, p. 20 (1843).

Caractères : Ecailles dorsales petites, rhomboïdales, carénées. Deux plaques palpébrales, bordées en avant, en arrière et en dehors par des granules. Bord antérieur de l'oreille subdenté. Dix rangées longitudinales de plaques ventrales. La plaque avoisinant la fente anale plus grande que les autres. Dentelures digitales peu développées.

Description. Cette espèce ressemble tellement à la précédente par ses formes et les proportions des diverses parties du corps, ainsi que